

Type: **1**

Plages de l'Amana

n° régional: 00010001
n° national: 030030015

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Cette nouvelle ZNIEFF de type I localise les plages comprises de l'embouchure de la Mana à l'embouchure du Maroni. La côte sableuse située entre la pointe des Hattes et la pointe Isère constitue un site de ponte pour trois espèces de tortues marines, principalement les tortues luth (*Dermochelys coriacea*), les tortues vertes (*Chelonia mydas*) et les tortues olivâtres (*Lepidochelys olivacea*). Le site revêt d'une importance internationale pour les tortues Luth, puisque 40% de l'effectif mondial des femelles vient pondre sur les plages guyanaises, notamment sur la plage des Hattes à Awala-Yalimapo. NB : Les délimitations de cette ZNIEFF sont incluses dans des délimitations de la RNN d'Amana. Ce constat ne présente pas de problème concernant le statut de protection du secteur de la RNN car le statut d'une Réserve Naturelle Nationale est bien plus fort que celui d'une ZNIEFF. Cette nouvelle ZNIEFF localise un habitat extrêmement mobile, soumis à une forte dynamique littorale. Sa délimitation devra être revue régulièrement lors des prochaines modernisations.

Sources cartographiques:

Les contours cartographiques sont basés sur les données de plages pontes de la RN Amana (SPOT 2008), 2010.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 1

Localisation

Relations type I/II

2 - Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo

Superficie

56,25 ha

Communes

Awala-Yalimapo

Altitude(s)

De 0m à 2m

Commentaire général

La ZNIEFF des Plages de L'Amana (Type I) est incluse dans la ZNIEFF des Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo (type II) rassemblant des biotopes situés sur le littoral nord-ouest de la Guyane entre la rivière Iracoubo et le fleuve Maroni. Cette ZNIEFF de type I des Plages de l'Amana concerne uniquement les plages de sables situées sur le front de mer au niveau du bourg d'Awala Yalimapo, entre l'embouchure de la Mana (pointe Isère) et l'embouchure du Maroni (pointe des Hattes). La délimitation de cette ZNIEFF est calée sur la cartographie des habitats de la réserve de l'Amana de 2010, basée sur les images satellites SPOT 2008. Le trait de côte, et de ce fait l'emprise des plages d'aujourd'hui 5,5 kilomètres de long, sont susceptibles de changer rapidement.

En effet, ces plages sont soumises à une forte dynamique côtière due au système de dispersion amazonien. La côte, orientée sud est - nord ouest, est longée par des courants océaniques de même direction. Ainsi, des millions de m³ de sédiments fins provenant de l'Amazonie sont transportés le long des côtes par les courants. Il en résulte un système morphodynamique spécifique alternant l'accumulation de sédiments formant des bancs de vases colonisés par la mangrove et des phases d'érosion (cordons sableux ou mangroves en recul). Les milieux littoraux sont donc soumis à une perpétuelle évolution.

La végétation des plages actuelles est composée principalement de plantes rampantes à pouvoir colonisateur élevé, essentiellement *Ipomea pes-caprae* (Convolvaceae), *Canavalia rosea* et *Vigna luteola* (Fabaceae). Parmi les espèces accompagnatrices, les plus fréquentes sont des Cypéracées dont *Cyperus ligularis*. On note également en arrière plage des fourrés à *Hibiscus tiliaceus* (Malvaceae) ainsi que des Amandiers pays (*Terminalia catappa*) et des grands Cactus cierges (*Cereus Hexagonus*), espèce protégée. Les espèces déterminantes sont peu nombreuses du fait de l'habitat très spécifique présent dans cette ZNIEFF, soulignons tout de même la présence de *Stemmadenia grandiflora* (Convolvulaceae), *Hirtella ciliata* (Chrysobalanaceae), *Sesbania exasperata* (Fabaceae), *Mitracrapus salzmannianus* (Rubiaceae) ou encore *Tetracera asperula* (Dilleniaceae).

Ses plages sont surtout reconnues au niveau international comme des lieux de ponte parmi les plus importants au monde pour la Tortue Luth (*Dermochelys coriacea*). La population de Tortues Luth venant pondre sur les plages de l'Amana fait partie, semble-t-il, de la métapopulation du Plateau des Guyanes. Ainsi, d'une saison à l'autre, des échanges ont lieu entre le Surinam, le Guyana et la Guyane selon les changements de la physionomie des plages qui s'érodent ou s'engraissent en fonction de la dynamique côtière. D'autres espèces de tortues marines viennent également pondre sur les plages de l'Amana telles que la Tortue verte (*Chelonia mydas*) et la Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*). De façon plus exceptionnelle, on recense quelques pontes de la Tortue imbriquée

(*Eretmochelys imbricata*) et de manière accidentelle de la Tortue caouane (*Caretta caretta*). Chez les reptiles terrestres, notons la présence sur les cordons sableux de l'espèce de lézards *Cnemidophorus lemniscatus*, espèce patrimoniale.

Ces plages sont aussi le principal site de reproduction de la très petite population du Gravelot de Wilson (*Charadrius wilsonia*) en Guyane.

Le suivi et la protection de la population des tortues marines ont longtemps été effectués par le WWF. Ces actions sont aujourd'hui menées par la réserve naturelle avec un appui important de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) pour la surveillance. En effet, malgré l'existence de la réserve naturelle, le braconnage des oiseaux d'eau et le pillage des œufs de tortues marines sont encore une menace importante pour le maintien des populations. Les pêches accidentelles de Tortues marines par des filets dérivants au large de la réserve de l'Amana sont également une cause de mortalité non négligeable. Des activités humaines sont présentes dans la ZNIEFF de l'Amana. En effet, les activités traditionnelles de la communauté amérindienne Kaliña du village d'Awala Yalimapo sont directement liées aux ressources naturelles de cette zone.

Bilan des connaissances

Mammifères: Nul	Reptiles: Bon	Ptéridophytes: Nul	Champignons: Nul
Oiseaux: Moyen	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Faible	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Moyen
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée comme suit:

N: Au nord, la limite s'étend jusqu'à la ligne de niveau des plus basses eaux de la plage de l'Amana.

E: La zone s'étend sur toute la longueur de la plage, jusqu'aux mangroves à l'est de la pointe Isère.

S: La ZNIEFF est limitée au sud par les vasières de l'ancien bras de la Mana qui se sont développées entre la pointe Isère et Awala puis par les forêts littorales et les zones habituées de Yalimapo.

W: La limite ouest est la ligne de niveau des plus basses eaux sur la rive droite du fleuve Maroni.

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Groupements herbacées pionniers à *Ipomoea pes-caprae* et *Canavalia maritima*
Plages de sable sans végétation

Statuts de propriété

Domaine de l'état
Etablissement public
Indéterminé

Facteurs d'évolution

Pratiques liées aux loisirs
Chasse (avéré)
Processus naturels abiotiques
Atterrissements, ensablement, assèchement (avéré)
Erosions (avéré)

Géomorphologie

Dune, plage

Mesures de protection

Conventions internationales
Convention de RAMSAR (zones humides)
Protections contractuelles et diverses
Parc Naturel Régional
Protections foncières
Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral
Protections réglementaires nationales
Réserve naturelle nationale

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Scientifique
Paysager
Pédagogique ou autre (préciser)

Intérêts fonctionnels

Zone particulière liée à la reproduction
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Intérêts patrimoniaux

Reptiles
Faunistique
Ecologique

Sources de données

Collection: Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Renaudier A.)

Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi

Informateur: Alexandre Renaudier/GEPOG

Informateur: GEPOG - Faune-Guyane

Informateur: Pineau K.

Informateur: Réserve Naturelle de l'Amana

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 60

/

Annona echinata Dunal
Cereus hexagonus
Fimbristylis spadicea (L.) Vahl
Hirtella ciliata Mart. & Zucc.
Indigofera microcarpa
Mitracrapus salzmannianus DC.
Passiflora moritziana Planch.
Rosenbergiodendron densiflorum (K. Schum.) Fagerl.
Sesbania exasperata
Stemmadenia grandiflora (Jacq.) Miers
Tetracera asperula Miq.

Animalia/Aves

Ajaia ajaja
Anas bahamensis
Anas discors
Ara manilata
Aramus guarauna
Ardea alba
Ardea cocoi
Bartramia longicauda
Bubo virginianus
Buteo albonotatus
Buteogallus aequinoctialis
Cairina moschata
Calidris canutus
Calidris fuscicollis
Calidris himantopus
Calidris pusilla
Caracara cheriway
Charadrius collaris
Charadrius wilsonia
Circus buffoni
Dendrocygna autumnalis
Egretta caerulea
Egretta thula
Egretta tricolor
Elanus leucurus
Eudocimus ruber
Falco columbarius
Himantopus mexicanus

==> Nombre espèces non déterminantes: 62

/

Thalasseus sandvicensis eurygnatus

Animalia/Aves

Actitis macularia
Anthracothorax viridigula
Aramides cajanea
Arenaria interpres
Attila cinnamomeus
Buteogallus urubitinga
Calidris alba
Calidris mauri
Calidris minutilla
Campephilus melanoleucos
Caprimulgus cayennensis
Certhiaxis cinnamomea
Charadrius semipalmatus
Colaptes punctigula
Conirostrum bicolor
Crotophaga major
Falco peregrinus
Fluvicola pica
Gelochelidon nilotica
Herpetotheres cachinnans
Hirundo rustica
Hylophilus pectoralis
Icterus nigrogularis
Laterallus exilis
Leucophaeus atricilla
Limnodromus griseus
Milvago chimachima
Mimus gilvus
Myiarchus tyrannulus
Numenius phaeopus
Oceanodroma leucorhoa
Ortalis motmot
Pandion haliaetus
Pelecanus occidentalis
Phaetusa simplex
Philohydor lictor
Phoenicopterus ruber
Pitangus sulphuratus



Melanerpes candidus
Nemosia pileata
Nyctanassa violacea
Nycticorax nycticorax
Pluvialis dominica
Ramphastos toco
Saltator coerulescens
Sterna maxima
Tringa flavipes
Tringa melanoleuca

Animalia/Mammalia

Odocoileus cariacou
Panthera onca
Pteronura brasiliensis

Animalia/Reptilia

Chelonia mydas
Cnemidophorus lemniscatus
Dermochelys coriacea
Lepidochelys olivacea

Plantae/Dicotyledones

Ipomoea pes-caprae

Plantae/Equisetopsida

Canavalia rosea
Mariscus pedunculatus

Plantae/Monocotyledones

Sporobolus virginicus

Pluvialis squatarola
Progne elegans
Rallus longirostris
Rynchops niger
Sarkidiornis melanotos
Scaphidura oryzivora
Schistochlamys melanopis
Setophaga petechia
Sterna acflavida eurygnatha
Sterna hirundo
Sterna sandvicensis
Sternula antillarum
Sternula superciliaris
Sublegatus arenarum
Tapera naevia
Todirostrum maculatum
Tringa semipalmatus
Tyrannus savana
Xiphorhynchus picus

Animalia/Mammalia

Hydrochoerus hydrochaeris
Lontra longicaudis
Procyon cancrivorus
Saimiri sciureus